

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 octobre 2021

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1358

présenté par
M. Mesnier

ARTICLE 36

Rédiger ainsi le début de l'alinéa 14 :

« 2° Avant le 15 février ... (*le reste sans changement*) ».**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.